

*Initiatives ministérielles*

chent des intérêts sur ces prêts ne paient pas d'impôts dans notre pays.

Je voudrais vous citer les chiffres, monsieur le Président. Vingt p. 100 de nos emprunts sont faits par des non-résidents qui détiennent 50 milliards de dollars de la dette nationale. Si nous supposons un taux d'intérêt de 12 p. 100—et je doute qu'on puisse l'obtenir jusqu'à la fin de l'année—cela signifie que 6 milliards de dollars sont prélevés de l'économie canadienne pour être versés aux bailleurs de fonds non-résidents. C'est 6 milliards de dollars qui, s'ils étaient prêtés et payés au Canada, créeraient des recettes fiscales qui rentreraient dans les caisses de l'État.

Les recettes dont se prive le gouvernement en empruntant près de 20 p. 100 à l'étranger se chiffrent entre 1,5 et 1,7 milliard de dollars. Ce projet de loi emprunte près de 2 milliards de dollars de plus que nécessaire simplement parce que le gouvernement n'a pas contrôlé les emprunts étrangers et paie des intérêts à l'extérieur du pays qui ne sont pas imposables.

Entre temps, quelles en sont les conséquences pour les Canadiens? Alors qu'on paie des intérêts non imposables à des non-résidents, les Canadiens ne peuvent plus déduire les premiers 1 000 \$ d'intérêts perçus sur les sommes qu'ils ont prêtées à leur propre gouvernement.

Monsieur le Président, 3 milliards de dollars de ce projet portant pouvoir d'emprunt va servir uniquement à la réserve destinée aux emprunts étrangers. Il faut que le gouvernement fasse une étude très approfondie des conséquences de ses emprunts étrangers sur le déficit de notre pays.

Une autre chose me frappe au fur et à mesure que la dette s'élève, c'est jusqu'à quel point nous avons vendu les avoirs du pays ces dernières années par le truchement de la privatisation. Il est insensé de vendre la maison pour payer la facture de mazout et c'est ce que le gouvernement est en train de faire en privatisant 22 entreprises du gouvernement ou sociétés d'État.

Les Canadiens accepteraient de vendre les avoirs qu'ils possèdent s'ils savaient que cette vente allait rembourser une partie de la dette et ainsi réduire le déficit et les intérêts qu'ils doivent payer. Mais non, la vente des actifs des contribuables canadiens n'a servi qu'à payer plus d'intérêt et à accroître le budget de fonctionnement.

On a appelé ce budget le budget sans impôts. Il ne faut pas oublier que les emprunts seraient beaucoup plus

importants si le gouvernement ne s'était pas organisé pour transmettre ses responsabilités à d'autres.

Je veux parler de 12 différents postes qui sont, à mon avis, de nouvelles charges imposées aux Canadiens. Qu'on les appelle impôts ou pas, cela ne change rien. Ce sont de nouvelles charges qu'on impose aux Canadiens. Elles équivalent à une augmentation d'impôt.

Il faudrait tout d'abord se rappeler qu'il s'agit du budget de la TPS. Eh bien, si ce n'est pas une monstrueuse nouvelle taxe, je donne ma langue au chat. Deux cent soixante millions de dollars des montants empruntés en vertu de ce projet de loi ne serviront qu'à payer pour la publicité, pour dire aux Canadiens qu'ils sont en faveur d'une taxe qui leur répugne, ce qu'ils savent fort bien. Ce montant servira à payer les plusieurs milliers de nouveaux percepteurs de taxe qui veilleront à ce que les Canadiens ne soustraient pas un cent à une nouvelle taxe dont ils ne veulent pas.

• (1740)

Nous prévoyons que la TPS fera augmenter de 6 milliards les taxes que paient déjà les Canadiens. Ils paient actuellement 18 milliards en taxes de vente fédérales. Le gouvernement va percevoir 24 milliards de dollars pour toucher des recettes nettes de 18 milliards. Entre temps, il paiera tous les frais administratifs nécessaires pour envoyer 8,7 millions de dollars en chèques pour compenser partiellement cette nouvelle taxe. Quel gaspillage!

Deuxièmement, il s'agit du budget qui fera augmenter les taxes municipales et les impôts provinciaux, car municipalités et provinces devront déboursier davantage pour les services dont le gouvernement du Canada s'était engagé à payer la moitié des coûts. Il revient maintenant sur cet engagement. Il refuse maintenant de remplir ses obligations dans des domaines importants comme l'éducation, les services sociaux et les garderies—autant de domaines où les frais sont partagés. Il en résultera que les contribuables canadiens devront payer en moyenne 576 \$ sur cinq ans en taxes et impôts additionnels aux paliers municipal et provincial pour compenser la réduction de la contribution fédérale.

Troisièmement, l'un des éléments les plus révoltants du budget tient aux frais imposés aux étudiants. Il prévoit en effet des frais de 3 p. 100 pour les étudiants ayant droit aux prêts aux étudiants seulement parce qu'ils ont déjà démontré qu'ils sont trop pauvres pour aller à l'université sans obtenir un prêt. Nous leur disons maintenant qu'ils ont à payer des frais en plus de ça.

La quatrième chose qu'il faut se rappeler, c'est qu'il s'agit du budget imposant la récupération. C'est le budget dans lequel le gouvernement dit que les pensions de